

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 1410-2025

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 2 juillet 2025, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1410-2025 modifiant le Règlement numéro 0526-2014 décrétant la tarification de certains services municipaux afin de remplacer les tableaux concernant le Centre sportif Léonard-Grondin, la Division aquatique et le Complexe Artopex pour 2025-2026 et d'ajouter la tarification des terrains sportifs en gazon synthétique extérieurs ».
2. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.
3. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Granby, ce 7 juillet 2025.

La directrice des Services juridiques et greffière,

M^e Andrée-Anne Benjamin

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, directrice des Services juridiques et greffière de la Ville de Granby, certifie, ce 7 juillet 2025, sous mon serment d'office avoir publié le présent avis sur le site Internet de la Ville (<https://granby.ca>) et l'avoir affiché au bureau de la municipalité, le 7 juillet 2025.

La directrice des Services juridiques et greffière,

M^e Andrée-Anne Benjamin